

secrétariat général

direction
des Affaires
économiques et
internationales

Economie

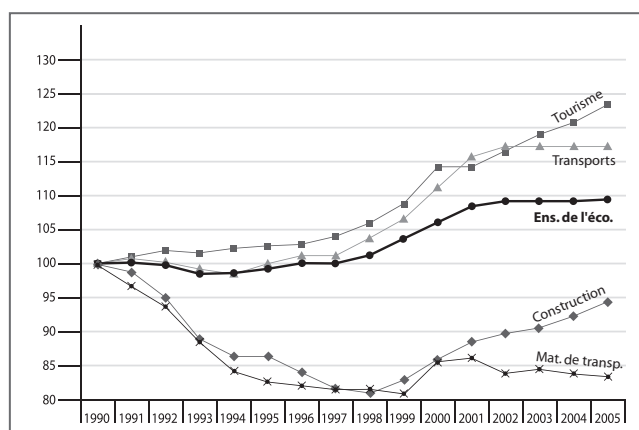
Près d'un emploi sur six lié à l'activité de notre ministère

L'économie française emploie environ 25 millions de personnes. Parmi elles, plus de 4 millions, soit près d'un actif sur six, travaillent dans des secteurs concernés par les politiques du ministère. Voilà qui justifie un suivi particulier de ces branches et un regard sur leur comportement dans le contexte économique général. Constat : certains secteurs suivent la tendance et d'autres l'amplifient, à la hausse comme à la baisse. Des observations qui apportent un éclairage précieux pour le pilotage des politiques publiques...

Quelle évolution de l'emploi depuis 15 ans ?

Évolution de l'emploi dans les secteurs professionnels base 100 en 1990.

◆ Construction
✕ Matériels de transport (auto+naval, aéronautique, ferroviaire)
● Ensemble de l'économie
▲ Transports
■ Tourisme



Au cours des 15 dernières années, la progression de l'emploi en France a connu trois grandes phases « stagnation-croissance-stagnation ». Les quatre grands secteurs liés à l'activité du ministère - transport et matériels de transport, construction et tourisme - ont suivi des évolutions contrastées

• **1991-1997** : cette période est marquée par une quasi stagnation de l'ensemble de l'emploi. Si les branches du transport et du tourisme connaissent une très légère augmentation de leurs effectifs, en revanche les branches de la construction et des matériels de transport « plongent » forte-

ment, accusant une baisse de l'emploi de l'ordre de 20 %.

• **1997-2001** : la croissance de l'économie s'accompagne d'une hausse importante de l'emploi, proche de 1,9 million, soit + 8,2 % en 4 ans. Dans trois de nos secteurs, la reprise de l'emploi est nettement supérieure à la moyenne : le transport et le tourisme confirment leur dynamisme avec des progressions de l'emploi supérieures à 10 % représentant plus de 200 000 créations d'emplois. La construction, qui se remet de l'éclatement de la bulle immobilière de 1990,

redémarre et crée près de 130 000 emplois, soit + 9 % par rapport à la période précédente. Dans le secteur des matériels de transport, tiré par l'industrie automobile, l'emploi ne progresse que de 5 %.

• **2001-2005** : l'emploi global progresse plus lentement. Dans nos secteurs, les situations sont contrastées : l'emploi cesse de progresser dans les transports et dans les matériels de transport. En revanche, il poursuit sa progression dans le tourisme qui gagne encore 60 000 emplois sur cette période, et dans la construction qui gagne, elle, près de 100 000 emplois.

Plus de 500 000 emplois ont été créés dans les secteurs de compétence du ministère depuis 1997



→ Les quatre secteurs affichent des comportements différents sur une longue période : comportement cyclique pour la construction et les matériels de transport qui produisent des biens durables, progression en phase avec l'évolution générale pour le tourisme et les transports qui sont des industries de service. Les deux secteurs les plus « porteurs » aujourd'hui sont le tourisme et la construction, secteur qui crée désormais le plus d'emplois, avec une progression de

l'ordre de 50 000 emplois encore attendue pour 2006. La question est de savoir si les évolutions futures prolongeront les tendances antérieures, c'est-à-dire une corrélation entre cycles économiques et cycles immobiliers, ou si le découplage actuel, c'est-à-dire la forte hausse, se poursuivra. Le débat est ouvert avec les professionnels, au sein de l'observatoire national du BTP comme à l'occasion des réunions semestrielles de conjoncture organisées par la DAEI.

Des secteurs qui pèsent plus de 4 millions d'emplois

• **Transport :**
90 300 entreprises,
1,1 million d'emplois

• **Construction :**
344 000 entreprises,
1,6 million d'emplois

• **Tourisme :**
215 000 entreprises,
915 000 emplois

Les 734 000 entreprises des quatre secteurs du transport, de la construction, du tourisme et des équipements de transports emploient plus de 4,2 millions de personnes, soit 17% de la population active. Les trois premiers secteurs, dont notre ministère a traditionnellement la « tutelle », ont en commun un certain nombre de points :

- ils se caractérisent par l'existence de grands groupes mais aussi d'un très grand nombre d'entreprises artisanales, de 0 à 20 salariés, qui maillent le territoire ;

- ce sont de « gros embaucheurs » à forte capacité d'intégration de personnels jeunes et/ou peu qualifiés ;
- les possibilités de promotion et d'évolution de carrière sont réelles (plus de 80 % des artisans du BTP sont d'anciens salariés) ;
- ces secteurs rencontrent des difficultés de recrutement notamment en raison de conditions de travail jugées difficiles mais qui sont pourtant en amélioration ;
- de ce fait, ce sont des secteurs qui ont recours à l'intérim et où la lutte contre le travail illégal prend toute son importance.

→ Sur 4,4 millions d'emplois non qualifiés, près de 900 000, soit un sur cinq, sont dans le BTP, le transport ou l'hôtellerie. Le fort recrutement de jeunes peut se vérifier dans le récent bilan de l'embauche en contrat jeune-emploi dressé par l'UNEDIC : alors que ces trois domaines d'activité représentent 18,5 % de l'emploi salarié des secteurs marchands

non agricoles, ils comptaient au printemps 2006 pour plus de 45 % de l'effectif cumulé de jeunes embauchés sous contrat emploi-jeune depuis 2002. En matière d'apprentissage, les seuls secteurs du BTP (60 000 jeunes) et des hôtels-café-restaurants (30 000) pesaient le quart de l'apprentissage total dans le pays (365 000).

Au sein du secrétariat général, la DAEI assure des missions de veille, d'analyse économique et d'observation statistique des secteurs professionnels qui contribuent à alimenter les choix stratégiques du ministère.

Les actions en faveur de l'activité et de l'emploi

Les politiques du ministère et les secteurs qui y sont associés représentent un enjeu substantiel pour l'emploi. Les choix de politique publique visent deux objectifs :

- favoriser l'activité et donc l'offre d'emplois avec, notamment, des mesures fiscales en faveur de l'investissement locatif, la relance de la construction sociale ou encore l'accroissement des aides dans le secteur de la restauration ;

- augmenter la demande d'emplois avec, par exemple, le plan de mobilisation pour l'emploi dans le BTP destiné à rendre plus attractifs et mieux connus les métiers du BTP, la baisse du taux de TVA pour l'entretien des logements, qui a permis de créer entre 40 et 46 000 emplois, ou encore la lutte contre le travail illégal qui a fait l'objet d'une convention en 2005 avec les partenaires sociaux et les professionnels.

→ Les actions de « politique industrielle » du ministère qui concourent au développement économique sont également favorables à la création d'emplois : normalisation, aides à l'export, organisation de journées de promotion

du savoir-faire français à l'étranger, projets d'infrastructures soutenus par l'agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF), contrats de partenariat pour la construction de divers ouvrages, etc.